



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Veaux

Question écrite n° 8210

Texte de la question

M. Alain Le Vern attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de la baisse des primes unitaires à l'incitation aux produits de qualité en veaux sous la mère inscrite dans les crédits d'orientation de l'Ofival. Cette diminution remet en cause, pour cette catégorie, l'incitation à la qualité pourtant nécessaire au maintien d'une compétitivité de la production, au soutien de l'élevage dans certaines zones difficiles, et au développement de pratiques respectueuses de l'environnement. Ce type de production ne bénéficie pas, dans le cadre de la PAC des aides au revenu prévues dans la plupart des secteurs : les concours au titre de la qualité ont de ce fait une importance accrue. Il lui demande en conséquence quelles orientations il entend donner à l'Ofival en matière de soutien à la qualité pour ce type de productions en particulier.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture et de la pêche est tout à fait conscient des spécificités de la production de veaux sous la mère et des efforts de qualité réalisés par les éleveurs pour élaborer un produit pour lequel il existe une demande particulière des consommateurs. Cette filière est en effet une filière de produits de qualité identifiés par un cahier des charges. La démarche entreprise pour valoriser ce type de produit est appuyée par l'Ofival. Cette production « haut de gamme » continue à être forgée et aidée par l'office à concurrence de 24,5 MF, et la légère diminution de crédits pour 1993 (- 4 p. 100) n'est pas de nature à remettre en cause ce soutien. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, les aides aux vaches allaitantes et la prime à l'herbe ont été revalorisées respectivement de 12 p. 100 et 67 p. 100. Les producteurs de veaux sous la mère bénéficient directement de cette revalorisation. Ils sont, d'autre part, en majorité bénéficiaires de la prime de 30 ecus par vache réservée aux élevages extensifs.

Données clés

Auteur : [M. Le Vern Alain](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8210

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4093

Réponse publiée le : 14 février 1994, page 756